

ascension



Loi U&H

Informez, le premier pas vers la sécurité

Réalisations sur mesure

La technique au service du luxe et des arts

Patrimoine

Service en zone sensible



Schindler



Garantir avec SAE la sécurité de vos déplacements en ascenseur

La 1^{ère} échéance de la loi Urbanisme et Habitat (U&H), également appelée SAE, Sécurité des Ascenseurs Existants, est passée. A presque mi-parcours des travaux de mise en conformité, un bilan positif peut d'ores et déjà être établi. En effet, 85 % des travaux de cette première échéance, qui traite les risques de sécurité les plus forts, ont été réalisés et on constate une nette diminution des accidents les plus graves. Rappelons que depuis 2000, 85 % des accidents mortels d'usagers auraient pu être évités si tous les ascenseurs avaient été conformes avec SAE ! Cette loi porte donc ses fruits mais il reste néanmoins des ascenseurs pour lesquels les décisions de travaux n'ont toujours pas été prises. Les devis fournis et les relances effectuées n'ont pas suffi à faire prendre conscience aux propriétaires de leurs responsabilités et des conséquences liées aux risques non traités. Nous allons bien entendu poursuivre sur la voie de l'information et de l'avertissement en renouvelant régulièrement notre conseil de mise en conformité rapide des ascenseurs. Cette démarche reste essentielle pour Schindler et pour la profession toute entière : la loi SAE était nécessaire pour imposer les mises en sécurité d'un parc vieillissant. Il faut aller jusqu'au bout de ces travaux indispensables et Schindler met d'ores et déjà à profit son expérience et son professionnalisme pour continuer l'installation des dispositifs de sécurité dans le plus vieux parc d'Europe !

La 2^{ème} période de travaux de la loi SAE est entamée et revêt le même caractère d'urgence et d'importance. Celle-ci concerne notamment l'équipement de la cabine avec une téléalarme reliée à un centre de secours permettant de déclencher une assistance aux personnes bloquées. Elle impose également la précision de l'arrêt de la cabine à l'étage ; le décalage de seuil reste la cause la plus fréquente d'accidents de passagers. Juillet 2013 approche à grands pas : nous mettons tout en œuvre pour informer nos clients sur cette échéance et proposer des devis de mise en conformité ou de modernisation.

Alexis Salmon-Legagneur,
Président-Directeur Général
Schindler France



Schindler et Handivoile Le plaisir de naviguer ensemble

Trois ans déjà que Schindler soutient l'équipe de France Handisport Voile. Les ambassadeurs de ce partenariat, Damien Seguin sur son 2.4 m et l'équipage du sonar Rosa Larett, Nicolas Vimont-Vicary, Eric Flageul et Bruno Jourden, ont remporté les médailles d'or et d'argent à Miami, étape de départ de la Sailing World Cup. Ces sportifs de haut niveau font rimer accessibilité avec plaisir du sport, mobilité avec esprit de compétition, efficacité avec respect de la nature et de l'environnement marin.

Cet engagement s'inscrit dans la lignée des actions entreprises avec la FFH (Fédération Française Handisport), comme la tenue d'un blog spécifique sur les actualités et réalisations de ces sportifs (www.schindlerhandivoile.com). Au fil des jours et des étapes sportives, Schindler soutient avec enthousiasme l'équipe de France Handivoile dans sa préparation des Jeux Paralympiques de Londres 2012. Pour Schindler, dont les priorités sont bien la mobilité de chacun et l'accessibilité pour tous, le sport demeure un vecteur puissant pour porter son engagement.

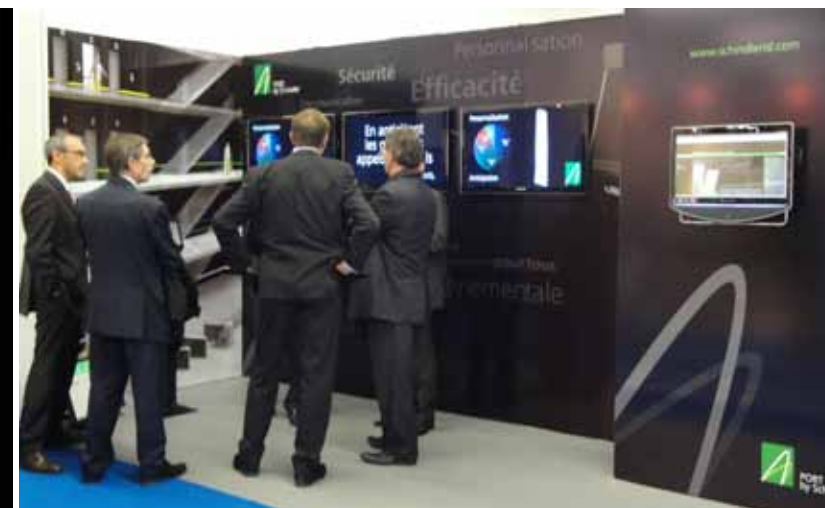


Accessibilité et écologie : participez aux Tables Rondes Schindler de votre région !

Des sessions d'information sur l'accessibilité et l'écologie se déroulent dans toute la France. Retrouvez le calendrier de ces événements sur le site www.ascenseur-eco.com et inscrivez-vous en ligne.
Prochaines dates : 5 mai à Marseille, 12 mai à Strasbourg, 9 juin à Bayonne ou Biarritz.



Facilement personnalisables, les fonctionnalités de PORT assurent une expérience inédite !



Première présentation française du Personal Occupant Requirement Terminal au SIMI en décembre 2010.

PORT : une solution de mobilité innovante, pour aujourd'hui et pour demain

Dans un monde en perpétuel mouvement, à la recherche de déplacements plus rapides, de bâtiments toujours plus intelligents, PORT, le nouveau système de gestion des déplacements personnalisés de Schindler, a été présenté à l'occasion de la participation du Groupe au SIMI 2010.

Lancée en 2009 aux Etats-Unis, cette solution innovante permet de mettre en œuvre un service continu aux occupants de bureaux ou d'appartements tout en leur fournissant un niveau de communication jamais atteint auparavant ! PORT assure à tout usager un déplacement adapté à ses besoins et habitudes, suivant un trajet optimal calculé pour être effectué le plus rapidement possible et avec une consommation d'énergie minimale.

Cette nouvelle interface se matérialise par l'interaction entre une borne design, facilement personnalisable pour s'adapter aux spécifications

architecturales les plus inattendues, et un badge personnel.

La nouvelle interface de communication des immeubles de demain

Multi-fonctions, elle permet notamment d'intervenir sur :

- le contrôle des accès, par exemple la limitation de l'accès aux étages occupés par une entreprise, en interdisant les niveaux supérieurs ou inférieurs,
- l'attribution d'ascenseur, dès la présentation du badge,
- l'anticipation du prochain appel sur la base des déplacements précédents,
- la connaissance des besoins exacts de l'usager, par exemple un temps de fermeture de porte plus long pour les personnes à mobilité réduite.

PORT est le seul système qui permet, lorsque le service peut rester actif, d'utiliser à bon escient et en toute sécurité, l'ascenseur comme moyen d'évacuation par la diffusion



L'International Commerce Centre de Hong Kong (hôtel et bureaux) est la 4^e plus haute tour du monde avec ses 490 mètres. Elle contient près de 100 ascenseurs gérés par la technologie PORT.

d'informations claires aux passagers : tous ceux qui rejoignent le palier savent s'ils doivent attendre l'ascenseur ou prendre les escaliers.



Partagez vos impressions

Une seule adresse pour nos échanges ! Pour nous faire part de vos réactions, vos suggestions ou vos demandes d'abonnement, n'hésitez pas à nous

écrire sur la boîte mail créée pour vous : ascension@fr.schindler.com
A très bientôt !

Mise en conformité : informer, le premier pas vers la sécurité



La première échéance de la loi U&H a montré combien l'information était au cœur du processus de décision des propriétaires d'ascenseurs. Une information réglementaire attribuée aux ascensoristes mais aussi largement relayée par les syndicats. Quels ont été les principaux freins à la mise aux normes ? Comment faire de la sécurité le meilleur vecteur de compréhension ? Où en est le parc aujourd'hui ? Autant de questions posées à un gestionnaire pour comprendre comment il a accompagné ce changement et ainsi préparé dès aujourd'hui, la prochaine échéance de 2013.

3 questions à... M. Benoît, gérant de Logesyc à Montpellier.

Comment avez-vous conseillé les propriétaires immobiliers pour faciliter les travaux de modernisation à l'échéance 2010 ?

M. Benoît : Une fois informés de la loi et des différentes échéances de mise en sécurité, nous avons fait appel à une société d'audit pour réaliser une étude de notre parc, soit 80 appareils. Nous avons suivi les recommandations de la société d'audit pour conseiller les propriétaires selon la typologie de leur immeuble et l'ancienneté de leurs ascenseurs. Nous avons ainsi proposé aux copropriétés dotées d'appareils relativement récents de se limiter à la mise aux normes 2010, et avons orienté les plus anciennes installations vers une rénovation complète englobant les travaux de mise en conformité jusqu'à l'échéance 2018.

Comment la nouvelle réglementation a-t-elle été accueillie par les propriétaires ?

M. Benoît : Les travaux de mise en sécurité 2010 améliorent l'accessibilité mais n'apportent pas de confort supplémentaire à l'utilisateur. Cependant, cette première étape a été relativement bien acceptée car les sommes financières en jeu n'étaient pas très importantes.

Nous gérons beaucoup de résidences de bord de mer qui ont déjà subi la réglementation imposant la mise aux normes des piscines qui s'est avérée longue et coûteuse. Sensibles à l'amélioration de la sécurité, les



propriétaires n'ont pas été surpris de cette nouvelle loi et l'ont acceptée sans protester.

Contrairement à ce que nous aurions pu imaginer, les petites copropriétés n'ont pas nécessairement été les plus réfractaires aux travaux de rénovation complète qui concernaient principalement des appareils datant de 1964 à 1970.

Aujourd'hui, la totalité de notre parc est mise aux normes 2010 et un tiers a opté pour une rénovation complète.

Comment appréhendez-vous la prochaine échéance ?

M. Benoît : Le second effort demandé en 2013 sera plus compliqué à faire accepter car l'échéance est très rapprochée de 2010 et même si les travaux améliorent le confort, ils impliquent des coûts beaucoup plus importants. L'échéance étant inévitable, nous préparons les propriétaires en leur conseillant d'anticiper au maximum, en planifiant bien à l'avance ces nouveaux travaux et en provisionnant les sommes nécessaires.



Pour garantir une précision d'arrêt permettant l'entrée et la sortie de la cabine en toute sécurité : installation d'un entraînement à variation de fréquence ou remplacement du treuil pour les matériels vétustes.



Pour être certain que l'ascenseur ne dérive pas et se positionne bien au niveau du palier en cas de fuite d'huile : installation de taquets anti-dérive ou d'un limiteur de vitesse ou d'un parachute approprié.



Pour éclairer en machinerie, pour une maintenance plus efficace : installation d'un éclairage approprié et d'un éclairage de secours.



Pour assurer une intervention rapide en cas de personne bloquée en cabine : installation d'une téléalarme triphonique et d'un éclairage de secours en cabine.



Pour assurer une meilleure sécurité électrique : installation d'un capotage de protection ou remplacement du tableau d'arrivée de courant.



Pour éviter tout risque de bris en cas de choc sur les portes palières : installation d'un oculus en verre feuilleté ou équivalent.



Pour assurer une maintenance sécurisée : installation de protection des points entrants (poulies de treuil par exemple).

Les 7 points de l'échéance 2013 : toujours plus de sécurité



Réglementation Objectif du décret 2008-1325 : diminution des accidents !

Le décret 2008-1325 impose désormais des études de sécurité (EDS) sur les équipements assimilés à des monte-charges et ascenseurs pour personne à mobilité réduite installés sur des lieux de travail.

L'article 4 du décret demande l'analyse des risques sur ces quelque 50 000 équipements en France : les monte-charges accessibles et inaccessibles aux personnes (installés avant le 1er janvier 1995) et les ascenseurs de personnes (vitesse < 0,15 m/s). Ces EDS doivent être réalisées avec un échelonnement sur 3 ans (jusqu'au 18/12/2013), à raison d'un tiers par an.

Une personne de l'entreprise, ayant l'ensemble des compétences requises (prévention des risques professionnels, techniques relatives à l'équipement en question ainsi qu'aux interventions à effectuer, réglementation) doit analyser de nombreux aspects dont 15 risques à prévenir :

- **Risque 1** : Risque de chute depuis l'habitacle en cas de transport de personnes et de cabine accessible
- **Risque 2** : Mouvement incontrôlé de la plate-forme pendant le chargement et le déchargement
- **Risque 3** : Risque pour une personne se trouvant dans l'environnement de

l'appareil d'entrer en contact avec l'habitacle en mouvement

- **Risque 4** : Risque pour une personne se trouvant dans l'environnement de l'appareil d'entrer en contact avec un élément en mouvement. Protecteurs contactés
- **Risque 5** : Risque pour une personne se trouvant dans l'environnement de l'appareil d'être blessée par la chute d'une charge depuis l'habitacle
- **Risque 6** : Exposition du personnel de maintenance lors des interventions en gaine. Arrêt d'urgence
- **Risque 7** : Exposition du personnel de maintenance lors des interventions en gaine. Réserves de sécurité
- **Risque 8** : Chute dans la gaine à partir d'un palier
- **Risque 9** : Eclairage des accès et des postes de travail
- **Risque 10** : Risque pour les personnes transportées d'entrer en contact avec les objets transportés
- **Risque 11** : Risque pour les personnes transportées d'entrer en contact avec les éléments fixes ou

mobiles situés à l'extérieur de l'habitacle

- **Risque 12** : Vitesse excessive de l'unité de chargement mettant en danger les personnes
- **Risque 13** : Chute libre de l'unité de chargement mettant en danger les personnes
- **Risque 14** : Blocage des personnes transportées sans dispositif de demande de secours
- **Risque 15** : Blocage des personnes transportées sans dispositif de manœuvre de secours

Cette étude a pour but d'évaluer les risques auxquels est susceptible d'être exposé un intervenant afin de déterminer les mesures de prévention à mettre en œuvre. Cette analyse des risques et les mesures de prévention qui l'accompagnent doivent être transmises aux intervenants de l'entreprise et au propriétaire de l'installation.

Dans ce numéro, focus sur le monte-charge inaccessible.

Monte-charge inaccessible : Les risques à prendre en compte

CABINE

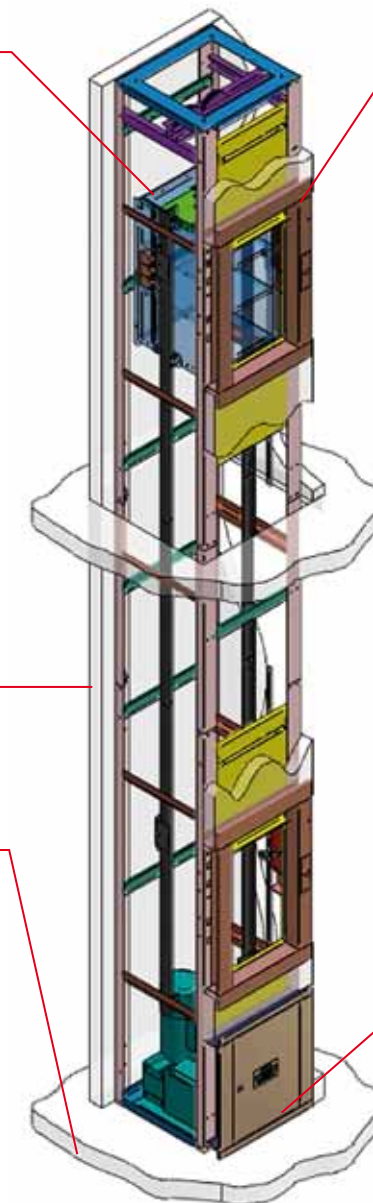
- Risque de chute d'une charge depuis l'habitacle (Protection matérielle contre le mouvement de la charge pendant le déplacement)
- Risque de chute d'une charge depuis l'habitacle (Instructions pour le chargement et le déchargement)
- Exposition du personnel de maintenance lors des interventions en gaine (réserve de sécurité)
- Eclairage des paliers pour chargement et le déchargement
- Vitesse excessive mettant en danger les personnes (accès au toit de cabine lors de la maintenance)
- Chute libre de l'habitacle (accès au toit de cabine lors de la maintenance)

GAINE CLOSE

- Risque de contact avec les éléments en mouvement

CUVETTE

- Exposition du personnel de maintenance lors des interventions en gaine (dispositif d'arrêt)
- Exposition du personnel de maintenance lors des interventions en gaine (réserve de sécurité)



PORTES PALIERS

Niveau haut

- Risque de chute depuis l'habitacle lors de l'arrêt au palier (jeux gaine / habitacle)
- Chute dans la gaine depuis un palier (niveau supérieur desservi par une trappe)
- Eclairage des paliers pour chargement et le déchargement

Niveau inter

- Risque de chute depuis l'habitacle lors de l'arrêt au palier (jeux gaine / habitacle)
- Chute dans la gaine depuis un palier (niveau supérieur desservi par une trappe)
- Eclairage des paliers pour chargement et le déchargement

Niveau bas

- Risque de chute depuis l'habitacle lors de l'arrêt au palier (jeux gaine / habitacle)
- Chute dans la gaine depuis un palier (niveau supérieur desservi par une trappe)
- Eclairage des paliers pour chargement et le déchargement

TRAPPE MACHINERIE

- Risque de contact avec les éléments en mouvement (protecteurs avec verrouillage mécanique et contrôle électrique)
- Eclairage des postes de travail pour le personnel de maintenance

Schindler va plus loin: de l'ascenseur à la certification...

Face à la vétusté de son parc d'ascenseurs, la France a souhaité préciser les critères de compétences des personnes en charge de leur entretien et contrôle technique (arrêté du 15/06/2005). Schindler pousse plus loin la réglementation en lançant un plan de certification de ses quelque 1000 techniciens de maintenance et de dépannage !

Cette certification, débutée en 2010, est une démarche volontaire du Groupe Schindler qui permet d'attester des aptitudes de ses techniciens et de faire le point sur leur parcours et sur les compétences acquises. Elle a plusieurs objectifs précis, comme améliorer la sécurité des techniciens et des utilisateurs, valider la qualité du travail et le respect du contrat ou encore s'assurer de la satisfaction des clients. La certification de compétences des techniciens Schindler démontre un haut niveau de contrôle technique d'ascenseurs. Elle garantit la capacité du technicien à prendre en charge les responsabilités qui lui sont confiées et assure à l'utilisateur un déplacement dans un appareil réglé, contrôlé, sécurisé et maintenu par un technicien performant.

Zoom

Le travail en hauteur

Le décret 2008-1325 définit également des nouvelles règles lors des interventions d'un salarié sur un toit cabine d'ascenseur en déplacement. Ainsi, l'appareil doit être doté d'un dispositif de commande de manœuvre d'inspection (U&H 2010). La prévention du risque de chute doit par ailleurs être assurée prioritairement par la mise en oeuvre de protections collectives (balustrades) ou, à défaut, par le port d'un équipement de protection individuelle, fourni par l'entreprise intervenante.



Le Pavillon Cambon Capucines : la technique au service du luxe

Au cœur d'un des quartiers les plus prestigieux de la capitale, l'ancien siège du Crédit Foncier a fait l'objet d'une rénovation importante pour pouvoir accueillir des entreprises dont l'image est à la hauteur de ses prestigieux voisins de la Place Vendôme. Le Pavillon Cambon Capucines ou la quintessence du haut de gamme, tout corps d'état confondu.

Du siège du Crédit Foncier, il ne reste aujourd'hui que de prestigieuses façades haussmanniennes. La rénovation lourde de ces quatre bâtiments dont certains jouxtent le Ritz et la Place Vendôme, a été confiée à un cabinet d'architectes spécialistes de ces rénovations haut de gamme et ayant à son actif la reconstruction de l'Olympia ou les immeubles de Chanel... Racheté par Vinci et aujourd'hui géré par Nexity Saggel Property Management, cet ensemble a fait l'objet d'une attention à la hauteur de son emplacement unique et de la destination des locaux avec, à la manœuvre, des spécialistes de renom : Anthony Béchu, architecte réputé pour son exigence technique et esthétique, le bureau Jacobs, un BET extrêmement vigilant sur le respect des prescriptions du cahier des charges, l'entreprise

GTM Bâtiment aujourd'hui reconnue pour sa spécialisation sur les projets de cette envergure. Ce projet n'aurait pu se concrétiser sans l'accompagnement de prestataires triés sur le volet pour leur capacité à offrir des équipements et des niveaux de prestation en prise directe avec les exigences des futurs utilisateurs parmi lesquels le traiteur Potel & Chabot et de grands cabinets d'avocats.

Luxe, calme et volupté... même pendant les travaux

Architectes, BET et promoteur ont donc opté pour les meilleures technologies à l'instar des choix opérés pour les ascenseurs : 25 appareils Schindler 5400, dont une ligne en sextuplex, équipés des très performants systèmes de gestion des flux Miconic 10 et ID, et un Schindler 5300. Sans oublier

un service d'assistance qui offre aux locataires une réactivité et une disponibilité allant bien au-delà des standards. Ainsi le contrat d'entretien a-t-il été étudié pour assurer un service sans faille, grâce notamment à 12 visites annuelles - contre 9 habituellement - un accompagnement dans la durée des organismes de contrôles, et l'abonnement au service de suivi en ligne de l'entretien, Schindler Score Card®.

Le chantier lui-même a dû répondre, pas à pas, à chacun des impératifs de ce quartier situé en hyper-centre. Des solutions spécifiques ont été imaginées pour acheminer des matériels imposants dans des immeubles desservis par de très petites voies mais assurant pourtant un trafic important. Les nuisances sonores ont elles aussi été proscrites avant 9 heures

Les meilleures technologies ont été choisies pour réhabiliter les quatre bâtiments formant le Pavillon Cambon Capucines, dont certains jouxtent le Ritz et la Place Vendôme.

Cambon Capucines en chiffres

4 bâtiments à l'échelle de quartier. Equipements installés :

- 25 Schindler 5400 dont un sextuplex Miconic 10 et Schindler ID
- 1 Schindler 5300 (justifié comme étant le seul à pouvoir s'adapter à une hauteur sous dalle très faible)
- 7 plateformes handicapés
- 1 table élévatrice
- 6 ascenseurs utilisés en lifts chantier pour la durée des travaux (2 ans)

du matin pour respecter la quiétude des clients du Ritz. Les premiers mois d'utilisation démontrent désormais combien cette restructuration reste une œuvre d'exception, référence de la quintessence de ce qui peut être réalisé pour respecter le prestige de la Ville Lumière.

EuropaCorp invente la Cité du Cinéma

La Cité du Cinéma, véritable "Hollywood Saint-Denis" imaginé par le producteur Luc Besson, s'étendra sur 6,5 hectares et 45 000 m² de construction pour accueillir toute la chaîne de production cinématographique sans sortir du site. Un projet démesuré à la hauteur des succès rencontrés par EuropaCorp, la société du producteur de nombreux blockbusters. Reportage avant premiers claps.

Plateaux de tournage, structures de production, bureaux d'EuropaCorp, ateliers, boutiques et restaurants composeront ce gigantesque ensemble dédié au cinéma et à la production audiovisuelle, installé dans et autour d'une centrale thermique EDF, construite au début du XX^e siècle et aujourd'hui désaffectée. Cette cathédrale industrielle constitue un patrimoine précieux mais difficile à reconverter. Un défi confié aux architectes Reichen, Robert & Associés, les auteurs du Zénith, de l'Ecole nationale des ponts et chaussées à Marne-la-Vallée ou encore de la rénovation du Petit Palais, qui ont pris le parti de préserver autant que possible le bâti historique.

Un enjeu que l'ensemble des prestataires techniques choisis pour ce projet devait s'engager à respecter en adaptant, si besoin, leurs solutions pour tenir compte des contraintes de ce lieu construit il y a près d'un siècle. Ainsi, l'installation des ascenseurs devra se réaliser avec des fonds de fosses extrêmement résistants impliquant des

matériels s'adaptant aux profondeurs existantes.

Dès lors, la solution des Schindler 5300 s'est imposée d'elle-même aux ingénieurs de Vinci et du bureau d'études Bateg qui ont pu s'appuyer sur l'expertise de la recherche et développement du Groupe suisse pour répondre à toutes les exigences liées au site.

Au total, ce seront 8 Schindler 5400 et 7 Schindler 5300 qui viendront d'ici 2012 organiser les déplacements des nombreuses stars et techniciens, donnant vie à cette Cité européenne du Cinéma voulue par Luc Besson et les maires des villes de Saint-Denis et de Saint-Ouen.

La France pourra alors se targuer d'être dotée d'un équipement majeur sur le modèle des studios Pinewood en Grande-Bretagne. Après le Stade de France, l'ensemble de La Plaine Commune s'offre un nouveau projet phare qui viendra renforcer le dynamisme économique du nord de Paris.



© Reichen et Robert & Associés



Une réponse adaptée à la gestion d'un parc national complexe : Carrefour

Carrefour a choisi pour la 3^e fois consécutive le n°2 mondial des solutions de mobilité urbaine pour la gestion de son parc d'ascenseurs, d'escaliers mécaniques et de monte-charges. Qu'est-ce qui a convaincu ce géant mondial de la distribution?



Avec un cahier des charges extrêmement précis, il a fallu construire une offre sur mesure et optimiser l'ensemble des forces Schindler pour le N°1 de la grande distribution en Europe.

Le parc en gestion représente près de 500 ascenseurs et escaliers mécaniques répartis sur toute la France, y compris au Siège social. Ce volume est synonyme de diversité de modèles, de spécificités liées au format des magasins concernés ou au type d'exploitation (en propre ou franchisé).

Du sur mesure comme réponse !

Afin de répondre à ces multiples facettes et d'apporter des outils qui facilitent le quotidien, voici par exemple ce qui a été proposé :

- la désignation des sites sensibles

du parc pour lesquels a été mis en place un programme de maintenance atypique : 24 visites par an, un stockage de pièces sur place pour des interventions rapides prévues en 3 heures (au lieu de 4 heures sur les autres sites) ;

- la mise en place d'une cellule

Carrefour pour une gestion dédiée avec par exemple, l'administration des bons de commande de réparations ou de modernisations du parc qui sont ensuite redistribués au sein des Agences Schindler ;

- la création d'un outil vidéo pour les Directeurs de magasins afin de clarifier le fonctionnement du contrat Carrefour, de lister l'ensemble des avantages proposés par Schindler et d'expliquer le mode de fonctionnement mis en place pour assurer une maintenance de qualité.

Au-delà de ces propositions, Schindler s'est également adapté aux nouvelles exigences du marché comme, notamment, la Gestion



de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO). Chaque demande d'intervention ne fera plus l'objet d'un appel ou d'un envoi de fax. Une boîte mail Schindler a été créée et reçoit en temps réel toutes les demandes d'interventions qui sont ensuite envoyées au collaborateur approprié. De plus et pour un meilleur suivi, tous les devis Schindler devront être rédigés via la GMAO. Dès validation des responsables Carrefour concernés, la commande sera automatiquement générée.

Entretien avec Jean-Marie Laffont, Responsable Sud-Est de la maintenance de l'actif, et Frédéric Rocher, Coordinateur responsable national maintenance - Carrefour Market

Quelles sont les spécificités que Schindler a mis en place pour répondre aux besoins de gestion de votre parc ?

JM.L : Hormis la mise en place d'une maintenance adaptée à notre activité et à nos besoins, j'ai noté que le renouvellement de notre partenariat cette année comportait la nomination d'un responsable Grand Compte dédié à Carrefour et la mise en place d'un contrat spécifique pour les sites sensibles. Ce sont de bonnes choses pour nos engagements mutuels.

F.R : J'ai été sensible aux délais d'intervention serrés qui ont été annoncés par Schindler; en effet, tous nos monte-charges sont indispensables à la bonne marche de nos magasins et il serait impensable que notre activité pâtisse d'une panne qui dure...

Qu'est-ce que Carrefour a également apprécié dans l'offre?

JM.L : Il est certain que la couverture nationale apportée et le fait que notre parc comporte beaucoup d'appareils de fabrication Schindler nous ont amenés à faire un choix optimum sur notre contrat de maintenance. Qui mieux que Schindler peut entretenir un parc Schindler ?

Bien entendu, restent quelques efforts à faire pour créer un relationnel de partenaires entre l'Agence, le Technicien et nous-mêmes. Et puis je

pense qu'une volumétrie plus adaptée pour certaines des agences Schindler permettrait d'assurer des interventions encore plus rapides.

F.R : Notre cahier des charges très précis a été respecté et Schindler a su nous proposer des outils pertinents et notamment, la mise en place d'un process unique adapté à notre découpage géographique et à notre organisation. On arrive à avoir des réponses et c'est plutôt appréciable dans un partenariat à grande échelle. En revanche, restent encore quelques difficultés sur la partie Réparations et Modernisation: le temps est des fois long entre l'acceptation d'un devis et la réalisation effective des travaux ! Mais je pense que nous sommes sur la bonne voie ; chez Carrefour, on positive !

Plaine Commune Habitat ou comment proposer une réponse appropriée à une gestion de patrimoine en zone sensible

Plaine Commune Habitat, bailleur social des 8 villes de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune (nord-ouest du 93), gère les logements d'un territoire social difficile. La gestion de son parc d'ascenseurs est un challenge que les équipes d'AIF relèvent chaque jour avec professionnalisme.



Résidence rue des blés à Saint-Denis.



Résidence Pottier Timbaud à Saint-Denis.



Résidence dans le centre-ville de La Courneuve.

Depuis sa création, en 2005, l'Office Public Plaine Commune Habitat (PCH) n'a cessé de rechercher à offrir une meilleure qualité de services à ses locataires et la maintenance de ses quelque 460 appareils en fait partie. Etant donné les problématiques de sécurité de son territoire et la place essentielle que revêt l'ascenseur dans la vie des habitants de ces immeubles de 12 à 18 étages, PCH a recherché un gestionnaire spécialisé et dédié à son parc.

Dès 2005, AIF a été choisi pour sa réponse appropriée :

- 12 collaborateurs pour PCH
- une gestion 24h/24 du parc avec l'intervention des techniciens AIF dédiés
- mise en place d'une équipe spécifique de réparateurs.

Dominique Soyer, responsable du service Maintenance de PCH, ajoute : « La majorité de nos ascenseurs ont

plus de 30 ans et sont très sollicités par nos locataires, voire malmenés. Assurer leur fonctionnement est primordial pour le quotidien. Nous avons donc besoin d'une grande réactivité et de techniciens qui sachent se fondre dans le paysage de PCH et se faire connaître des habitants, des gardiens, etc. Seules les équipes d'AIF ont répondu à nos exigences et les interventions se font sereinement par des techniciens acceptés, qui ont fait leur place. » Dominique Soyer a d'ailleurs beaucoup apprécié le passage de témoin sans à-coups chez AIF entre M. Dumetz, moteur de la mise en place de cette bonne gestion, et M. Khelif, nouveau gérant depuis deux ans. Ce dernier indique que « ses techniciens, ayant en moyenne treize ans d'expérience, ont à cœur de continuer à travailler sur ces sites. Le client est rassuré par un turn-over quasi-nul et chaque

technicien, connu dans les quartiers, peut assurer sa tournée sans problème. D'ailleurs, dès qu'un souci sur l'un de nos appareils est détecté, nous apportons très rapidement une réponse appropriée, comme par exemple la pose de serrures protectrices, anti-vandalisme et assurant une sécurité maximale. »

A la suite d'un appel d'offres, un programme de modernisation d'une trentaine d'appareils par an a été mis en place avec AIF, preuve de la satisfaction de PCH qui a d'ailleurs renouvelé son contrat de maintenance pour quatre nouvelles années.

Un tour du monde en ascenseurs

Lorsque les constructeurs et architectes laissent libre cours à leur imagination, les voyages en ascenseurs prennent de la hauteur. Schindler signe 6 des 14 ascenseurs les plus extraordinaires au monde !



Shoppez chic en Pologne en empruntant cet ascenseur de verre au centre commercial SaryBrow à Poznar.



Epure toute asiatique pour la Tour d'Asia Pacific Finance à Hong Kong.



Dès leur entrée dans les ascenseurs, les passagers mesurent le luxe du paquebot de croisière Queen Mary II de Cunard.



L'hôtel New York Marriott Marquis compte l'un des plus originaux ascenseurs de la ville : vitrés, ils se déplacent le long d'une colonne centrale au sein d'un immense atrium. Ne cherchez pas les boutons. Votre voix guide l'ascenseur vers l'un des 49 étages de l'établissement.



Où ailleurs qu'à Las Vegas peut-on imaginer une canette géante de Coca-Cola transformée en ascenseur ?



Attention aux sensations de vertige ! Mieux vaut ne pas avoir peur du vide pour monter dans l'ascenseur de la société Aurora à Taipei (Taiwan).



Les projets lauréats ont été dévoilés le 14 janvier 2011. Ce sont trois étudiants de l'Université des sciences appliquées de Berne qui ont remporté le premier prix du concours d'architecture Schindler Award. Ce concours, organisé tous les deux ans et qui fait émerger la

L'équipe suisse remporte le premier prix du Schindler Award 2010 !

problématique de l'accessibilité des environnements urbains auprès des jeunes architectes, récompense aussi leurs écoles. Cette année, le premier prix dans cette catégorie est allé à l'Ufa State Petroleum Technological University (Russie). Pour cette édition, le

défi consistait à réaménager une zone du site olympique de Berlin, autrefois utilisé comme tribune de propagande, dans le but d'y créer un environnement propice à l'intégration sociale et accessible à tous, y compris aux personnes handicapées.



Ascension publié par Schindler SA - 1, rue Dewoitine - BP 64 - 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex - Tél. : 01 30 70 70 70 - Fax : 01 30 70 72 76 - Représenté par Alexis Salmon-Legagneur : Président Directeur Général - Responsable de la publication : Carole Castiella - Réalisation éditoriale et graphique : All Write - Rédaction : Carole Castiella, Philippe Billon - Imprimerie : La Fourmi - Dépôt légal : avril 2011 - Journal gratuit - Crédit photos : photothèque Schindler - N° d'ISSN : 1770-9067. Toute reproduction, même partielle, est interdite. Document non contractuel. Imprimé sur papier blanchi sans chlore.